

# index

## 1. entrée et séjour / ingresso e soggiorno

- entrée / ingresso
  - travail / lavoro
  - réunion familiale / ricongiungimento familiare
  - étude / studio
  - traitements médicaux / cure mediche
  - tourisme / turismo
- séjour / soggiorno
  - permis de séjour / permesso di soggiorno
  - carte de séjour / carta di soggiorno
  - nationalité / cittadinanza
- renvois et expulsions / allontanamenti ed espulsioni

## 2. droit d'asile / diritto d'asilo

## 3. accueil et hébergement / accoglienza e casa

- hospice nocturne / ricovero notturno
- maison d'accueil immédiat pour hommes / casa di prima accoglienza per uomini
- maison d'accueil pour femmes / casa dell'accoglienza per donne
- maison d'accueil successif pour hommes / casa di seconda accoglienza per uomini
- centre d'écoute, nourriture, vêtements / ascolto, cibo, vestiario
- habitations / abitazioni

## 4. travail / lavoro

- Bureau unique – Préfecture / Sportello unico – Prefettura
- Bureau de l'emploi / Centro per l'impiego
- Direction provinciale du travail / Direzione provinciale del lavoro

## 5. école / scuola

- école maternelle / scuola dell'infanzia
- école primaire / scuola elementare
- collège / scuola media
- école secondaire / scuola superiore
- centres de formation professionnelle / centri di formazione professionale
- écoles publiques de Lodi / scuole statali di Lodi

## 6. santé / salute

- Centre Hospitalier / Presidio Ospedaliero
- Agence Sanitaire Locale / ASL
- Pharmacies / Farmacie

## 7. services / servizi

- Administrations – Mairie / Amministrazione – Comune
  - Bureau pour étrangers / Sportello stranieri
  - Bureau de l'État Civil / Anagrafe
  - Bureau tributaire / Ufficio tributario
  - Crèches et espaces jeux / Asili nido e spazi gioco
  - Bureau de renseignements pour les jeunes / Informagiovani
  - Centre femme / Centro donna
  - Assistance personnes âgées / Assistenza anziani
  - Assistance handicapés / Assistenza disabili
- Agence des entrées – Bureau de Lodi / Agenzia delle entrate – Ufficio di Lodi
- Contrôle du territoire / Controllo territoriale
  - Administration de police au niveau provincial - Police de l'État / Questura - Polizia di stato
  - Gendarmerie / Carabinieri
  - Corps militaire chargé de la surveillance des frontières et du contrôle des douanes / Guardia di finanza
  - Sapeurs-pompiers / Vigili del fuoco
  - Police municipale / Polizia locale

## **8. territoire / territorio**

- services / utenze
  - électricité / luce
  - eau et gaz / acqua e gas
  - ordures / rifiuti
- bureaux de poste / poste
- transports / trasporti
  - chemins de fer / ferrovie
  - services de cars / autolinee
- culture / cultura
  - bibliothèque / biblioteca
  - archives / archivio
  - musées / musei
  - théâtre / teatro
- loisirs / tempo libero
  - parcs / parchi
  - centres sportifs / impianti sportivi
  - cinéma / cinema
- distribution alimentaire / distribuzione alimentare
  - centres commerciaux / centri commerciali
  - supermarchés / supermercati
  - magasins d'alimentation / negozi di alimentari
  - marché / mercato

# 1. entrée et séjour

## entrée

Pour entrer en Italie il faut être muni d'un *visto d'ingresso* (visa pour l'entrée) spécifique, notamment pour:

1. travail (*lavoro*)
2. réunion familiale (*ricongiungimento familiare*)
3. étude (*studio*)
4. traitements médicaux (*cure mediche*)
5. tourisme (*turismo*)

### 1. lavoro

Voir fiche *Travail*.

### 2. ricongiungimento familiare

Le citoyen étranger qui séjourne régulièrement en Italie peut demander de se réunir avec:

- son mari ou sa femme;
- ses enfants mineurs (moins de 18 ans);
- ses enfants majeurs (plus de 18 ans) s'ils sont invalides;
- ses parents âgés de 65 ans à moins qu'ils n'aient pas d'enfants pouvant les maintenir dans le pays d'origine.

Le citoyen étranger demande le *nulla osta* (autorisation) à la réunion familiale et présente les pièces nécessaires au *Sportello Unico* de la *Prefettura* de Lodi, 40, corso Umberto (tél. standard 0371.4471).

Pour le *ricongiungimento familiare* il faut posséder:

- un logement avec un nombre suffisant de places;
- un revenu suffisant pour maintenir les membres de la famille qui ont été réunis.

Si tout est régulier, les membres de la famille peuvent se présenter à l'Ambassade ou au Consulat italien du pays d'origine et obtenir le *visto d'ingresso* pour entrer en Italie.

Il *permesso di soggiorno* des membres de la famille réunis est lié au permis du chef de famille; il est délivré par le *Sportello Unico*.

### 3. studio

L'étranger qui veut étudier en Italie doit demander le *visto d'ingresso* spécifique pour l'entrée à l'Ambassade ou au Consulat italien dans son pays d'origine.

Il doit prouver qu'il possède:

- un logement avec un nombre suffisant de places;
- un revenu convenable;
- une assurance médicale.

Le *permesso di soggiorno* pour étude dure un an; il peut être renouvelé jusqu'à la fin des études et pour une durée de trois ans encore après la fin du cours d'étude; il est délivré par la *Questura - Ufficio Immigrazione*.

### 4. cure mediche

L'étranger qui veut être soigné en Italie doit demander le *visto d'ingresso* spécifique pour l'entrée à l'Ambassade ou au Consulat italien dans le pays d'origine.

Il doit présenter:

- une déclaration de l'hôpital italien où il va être soigné, en indiquant:
  - le type de traitement;
  - la date du début du traitement;
  - la durée du traitement.
- une attestation du versement de 30% du coût du traitement, au profit de l'hôpital où il va être soigné;
- la documentation qui prouve qu'il dispose d'une quantité d'argent suffisante pour payer:
  - le reste du coût du traitement (correspondant à 70%);
  - le logement et la nourriture pour l'éventuelle personne qui l'accompagne, pour toute la durée du traitement;

- les frais pour le retour dans le pays d'origine pour lui même et pour l'éventuelle personne qui l'accompagne.

Le *permesso di soggiorno* pour traitements médicaux peut être prorogé jusqu'à la fin des traitements; il est délivré par la *Questura – Ufficio Immigrazione*.

## 5. turismo

Le citoyen étranger qui veut passer en Italie une période de temps limitée (maximum trois mois) doit demander le *visto d'ingresso* spécifique pour l'entrée à l'Ambassade ou au Consulat italien dans le pays d'origine.

Il doit prouver qu'il possède:

- la disponibilité d'un logement en Italie;
- la disponibilité d'argent nécessaire pour payer:
  - les frais d'entretien pour la durée du séjour;
  - les frais pour le retour dans le pays d'origine.

Le citoyen étranger peut même prouver qu'il possède la disponibilité d'argent à travers une fidéjussion (d'assurance ou bancaire).

Le *permesso di soggiorno* pour tourisme dure trois mois au maximum et il ne peut pas être prorogé; il est délivré par la *Questura – Ufficio Immigrazione*.

## séjour

### permesso di soggiorno

Le *permesso di soggiorno* est le papier autorisant le citoyen étranger à résider en Italie; sa durée varie selon le type de visa.

Le *permesso di soggiorno* est renouvelable dans les cas suivants:

- travail;
- membres déjà réunis de la famille;
- étude;
- traitements médicaux.

Pour renouveler le *permesso di soggiorno* le citoyen étranger doit se présenter à la *Questura – Ufficio Immigrazione*, au moins 60 jours avant l'échéance du *permesso*.

L'adresse du *Ufficio Immigrazione* est 33, via Defendente (tél. 0371.444390).

La durée du *permesso di soggiorno* renouvelé est la même que celle indiquée sur le *permesso* qui a été délivré la première fois.

Le citoyen étranger qui demande le *permesso di soggiorno* ou le renouvellement du *permesso* doit laisser ses empreintes digitales.

Pour obtenir le renouvellement, le citoyen étranger doit prouver qu'il possède:

- un logement avec un nombre suffisant de places;
- un revenu convenable;
- les qualités essentielles qui ont déterminé la délivrance du premier permis, ou, si le permis a été converti en indiquant une motivation différente, les qualités essentielles pour la motivation requise.

### carta di soggiorno

La *carta di soggiorno* est un permis délivré pour une durée indéterminée.

Pour avoir le droit à demander la *carta di soggiorno*, pour soi-même et pour les membres de la famille qui habitent avec lui, le citoyen étranger doit:

- séjourner régulièrement en Italie;
- travailler en Italie depuis six ans au moins;
- avoir un contrat de travail à durée indéterminée au moment de la demande.

Même le citoyen étranger qui est marié, ou enfant mineur, ou parent qui habite avec un citoyen italien ou de l'Union Européenne résidant en Italie a le droit de demander la *carta di soggiorno*.

La *carta di soggiorno* est délivrée par la *Questura – Ufficio Immigrazione*.

### cittadinanza

Le citoyen étranger peut obtenir la *cittadinanza* italienne dans les cas suivants:

- séjour régulier en Italie depuis dix ans au moins;

- mariage avec un/e citoyen/ne italien/ne;
- adoption par une famille italienne;
- services à l'État italien.

La demande pour la *cittadinanza* doit être présentée à la *Prefettura*.

### **allontanamenti ed espulsioni (renvois et expulsions)**

Le citoyen étranger peut être renvoyé du territoire italien dans les cas suivants:

- entrée irrégulière en Italie;
- permanence en Italie sans *permesso di soggiorno* valable;
- raisons de sûreté.

Le citoyen étranger peut présenter recours au tribunal. Le recours n'arrête pas l'expulsion. Le citoyen étranger ne peut pas rentrer en Italie pour dix ans, à moins qu'il n'obtienne une autorisation spéciale du *Ministro dell'Interno* (Ministre de l'Intérieur).

## 2. droit d'asile

Les citoyens étrangers fuis de leur pays à cause d'une persécution personnelle (pour des raisons politiques, religieuses, culturelles) peuvent demander asile en Italie.

Demander asile signifie demander uniquement la protection et l'accueil. L'aide économique est exclue.

Les citoyens étrangers fuis de leur pays dans une situation de guerre ou de violence généralisée peuvent demander le *permesso di soggiorno* pour raisons humanitaires, si le gouvernement italien le prévoit au moyen d'un décret spécial.

La demande d'asile doit être présentée au moment de l'entrée en Italie ou, le plus tôt possible, à la *Questura* la plus proche.

À Lodi la demande d'asile doit être présentée à la *Questura – Ufficio Immigrazione*, qui se trouve 33, via Defendente (tel. 0371.444390).

À la *Questura*, celui qui fait la demande d'asile est soumis à :

- photo signalation;
- relief des empreintes digitales;
- verbalisation d'un mémoire de son histoire personnelle.

Le demandeur d'asile présente :

- demande du *permesso di soggiorno* pour asile;
- indication du domicile, c'est à dire d'un lieu où on peut recevoir les communications;
- déclaration de la disponibilité du propriétaire du domicile;
- le passeport, s'il le possède.

On délivre au demandeur d'asile un *permesso di soggiorno* renouvelable tous les trois mois jusqu'au moment de la décision. Cette décision est prise par une Commission centrale qui a son siège à Rome.

Dans l'attente de la décision, le demandeur d'asile peut demander à la *Questura* la contribution d'assistance immédiate qui correspond à 17,56 euros par jour pour 45 jours; il peut même demander d'être inséré dans un des projets territoriaux du Programme National Asile – PNA (s'il y a des places disponibles).

Le PNA est présent à Lodi avec un projet qui offre l'accueil et l'intégration à 16 personnes et avec un bureau de consultation dans le *Comune* de Lodi – *settore Politiche sociali*, 4, via Volturmo (tel. 0371.409329), ouvert le mardi de 9.00 à 12.00 heures.

Le demandeur d'asile a le droit d'obtenir la *tessera sanitaria* (carte sanitaire, voir fiche *Santé*) et le *codice fiscale* (code fiscal, voir fiche *Services*).

Le demandeur d'asile reçoit au domicile indiqué la convocation de la Commission centrale à Rome. D'habitude il faut attendre beaucoup de temps avant de recevoir cette convocation.

Il y a trois possibilités :

- la demande est acceptée;
- la demande est refusée;
- la demande est refusée, mais la Commission recommande la *Questura* de référence d'accorder le *permesso di soggiorno* pour raisons humanitaires.

Si la demande est acceptée, le demandeur d'asile devient un réfugié reconnu et obtient un *permesso di soggiorno* renouvelable, de la durée de deux ans.

Un réfugié a presque les mêmes droits qu'un citoyen italien et peut demander la *cittadinanza* après cinq ans de séjour régulier.

Si la demande est refusée, le demandeur d'asile doit quitter le territoire italien dans 15 jours, ou il peut présenter recours au juge.

Si la demande est refusée mais que la Commission recommande la *Questura* de référence d'accorder le *permesso di soggiorno* pour raisons humanitaires, le *Questore* délivre un *permesso di soggiorno*, valable un an, qui donne la permission d'étudier et de travailler.

### 3. accueil et hébergement

Le système d'accueil à Lodi prévoit:

1. hospice nocturne (*ricovero notturno*)
2. maison d'accueil immédiat pour hommes (*casa di prima accoglienza per uomini*)
3. maison d'accueil pour femmes (*case dell'accoglienza per donne*)
4. maison d'accueil successif pour hommes (*casa di seconda accoglienza per uomini*)
5. centre d'écoute, nourriture, vêtements (*centro d'ascolto, cibo, vestiario*)
6. habitations privées, à louer et à acheter (*affitto o acquisto*)

1. Le **ricovero notturno**, réservé aux hommes, se trouve 1, via Defendente (tél. 0371.429225).  
Il offre 8 lits et des installations sanitaires, pour trois nuits consécutives au maximum; c'est gratuit.  
Un règlement interne indique les horaires et les normes de conduite.  
Pour renseignements et réservations:  
Comune de Lodi – *settore Politiche sociali*, 4, via Volturmo (tél. 0371.409329); *Caritas Lodigiana – Centro d'ascolto* (tél. 0371.421775).  
Près de l'hospice nocturne on peut trouver un **servizio docce** (service douches), gratuit, avec les horaires suivants: du lundi au samedi: 18.30 - 20.00.

2. La **casa di prima accoglienza maschile** "Don Luigi Savarè" est réservée aux hommes majeurs seuls; elle se trouve 16, via San Francesco (tél. 0371.420252).  
Elle peut contenir 33 lits.  
Elle offre le logement, la nourriture et l'aide pour la recherche d'une maison et d'un travail, pour un temps maximal de trois mois.  
Les espaces de la maison sont organisés de la façon suivante:
  - une loge du concierge;
  - une salle à manger;
  - une cuisine;
  - une buanderie;
  - chambres avec deux lits;
  - salles de bains.Chacun contribue au fonctionnement de la maison en remplissant de petites tâches:
  - nettoyage de sa propre chambre;
  - soin du jardin;
  - aide aux gens préposées à la cuisine.Le règlement interne indique:
  - les horaires des repas;
  - les horaires des rentrées (le soir);
  - les règles de conduite individuelle.

- 3.1. La **casa di prima accoglienza femminile** "Rosa Gattorno – Istituto Figlie di sant'Anna" est réservée seulement aux femmes majeures; elle se trouve 38, via Gorini (tél. 0371.420242).

Elle peut contenir 15 lits.

Elle offre le logement, la nourriture et l'aide pour la recherche d'un travail, pour un temps maximal de six mois.

Les espaces de la maison sont organisés de la façon suivante:

- une loge du concierge;
- une salle à manger;
- une cuisine;
- chambres avec deux/trois lits;
- salles de bains.

Chacun contribue au fonctionnement de la maison en remplissant de petites tâches:

- nettoyage de sa propre chambre;
- préparation des repas communs.

Le règlement interne indique:

- les horaires des repas;
- les horaires des rentrées (le soir);
- les règles de conduite individuelle.

### 3.2. La **casa dell'accoglienza femminile** "San

Giacomo" est réservée seulement aux femmes majeures; elle se trouve 15, via San Giacomo (tél. 0371.420491).

Elle peut contenir 16 lits (plus 1 en cas d'urgence).

Elle offre le logement, la nourriture et l'aide pour la recherche d'une maison et d'un travail, pour un temps maximal de trois mois.

La maison est organisée de la façon suivante:

- une salle à manger;
- une buanderie;
- chambres avec deux lits;
- salles de bains.

Chacun contribue au fonctionnement de la maison en remplissant de petites tâches:

- nettoyage de sa propre chambre;
- nettoyage des espaces communs;
- aide en cuisine.

Le règlement interne indique:

- les horaires des repas;
- les horaires des rentrées (le soir);
- les règles de conduite individuelle.

### 3.3.1 La **casa per la protezione della giovane** "Sorelle operaie del Santo Vangelo" est réservée aux jeunes femmes mineures, non accompagnées; ou aux jeunes mères, avec leurs enfants; elle se trouve 63, via Magenta (tél. 0371.423902). Elle offre l'accueil et l'assistance.

### 4. La **casa di seconda accoglienza maschile** "Comunità alloggio" n'est réservée qu'aux hommes majeurs, avec un *permesso di soggiorno* et un travail réguliers. Elle est gérée par l'association "Progetto Insieme" et elle se trouve 8, via Gorini (pour renseignements tél. 0371.421304, auprès de la *Caritas Lodigiana*).

Elle peut contenir 14 lits. Les espaces de la maison sont organisés de la façon suivante:

- une salle à manger;
- une cuisine;
- chambres avec un/deux lits;
- salles de bains.

On demande aux personnes accueillies un loyer et une contribution pour les dépenses. Le contrat de location est valable un an.

### 5. Le "**Centro San Giacomo**" se trouve 15, via San Giacomo (tél. 0371.421772); il est géré par la *Caritas Lodigiana*.

Il offre:

- *centro d'ascolto* (centre d'écoute), où on peut exposer ses problèmes et recevoir des informations;
- *mensa dei poveri* (cantine des pauvres), où on peut recevoir un repas chaud pour le déjeuner et pour le dîner;
- fourniture de vêtements usés en bon état.

### 6. L'association "**Progetto Insieme**" offre une aide dans la recherche d'une maison à loyer avec des prix accessibles.

Elle se trouve 8, via Gorini (tél. 0371.421304, auprès de la *Caritas Lodigiana*).

Les agences de logement de la ville offrent la possibilité de trouver une habitation à louer ou à acheter.

## 4. travail

Pour entrer en Italie pour travailler il faut posséder un *visto d'ingresso* (visa) spécifique pour l'entrée.

L'entrée pour travail dépend du nombre de personnes admises chaque année selon les décrets du Gouvernement (*decreto flussi* pour travail à durée indéterminée, pour travail autonome, pour travail saisonnier).

Les bureaux qui s'occupent des affaires de travail des citoyens étrangers sont:

1. le *Sportello unico*, auprès de la *Prefettura* de Lodi
2. le Bureau de l'emploi (*Centro per l'impiego*)
3. la Direction provinciale du travail (*Direzione provinciale del lavoro*)

1. Le **Sportello unico** est le bureau qui s'occupe de la régularisation du travail (dans l'attente de son ouverture il faut s'adresser à la *Questura*); il a son siège auprès de la *Prefettura* de Lodi, qui se trouve 40, corso Umberto (tél. standard 0371.4471).

Le *Sportello unico* est constitué de représentants de:

- *Centro per l'impiego* (bureau qui reçoit les demandes et les offres de travail);
- *Direzione provinciale del lavoro* (bureau qui gère le nombre de personnes admises et délivre le *libretto di lavoro*, livret de travail, aux étrangers);
- INAIL - *Istituto Nazionale Assicurazione Infortuni sul Lavoro* (qui gère les accidents du travail);
- INPS - *Istituto Nazionale per la Previdenza Sociale* (qui gère principalement les retraites des travailleurs);
- *Questura - Ufficio Immigrazione* (qui délivre le *permesso di soggiorno*);
- *Ufficio distrettuale delle imposte dirette* (qui délivre le *codice fiscale*, un document d'identité fiscale).

L'employeur procède à la régularisation:

- Il demande d'embaucher un citoyen étranger déterminé pour exercer un travail;
- Il garantit à ce citoyen étranger un logement et un *contratto di soggiorno* (contrat de séjour; le traitement et les dépenses de retour dans le pays d'origine).

Si tout est régulier:

- le *Sportello unico* délivre le *nulla osta* (autorisation) et l'envoie au Consulat italien du pays d'origine du travailleur étranger;
- dans son pays, le travailleur étranger se présente à l'Ambassade ou au Consulat italien et obtient le *visto d'ingresso* en Italie;
- le travailleur étranger arrivé en Italie se présente au *Sportello unico* dans huit jours, signe le contrat de séjour et obtient le *permesso di soggiorno*.

Le *permesso di soggiorno* pour travail dure deux ans et est renouvelable (voir la fiche *Entrée et séjour - permesso di soggiorno*).

2. Le **Centro per l'impiego** est un service adressé aux personnes qui cherchent un travail.

Il se trouve 21, via Gorini (tél. 0371.423762); il est géré par la *Provincia* de Lodi.

Il offre des renseignements sur la législation en matière de travail et sur des parcours de formation professionnelle; il aide les gens à s'orienter dans le monde du travail; il favorise la rencontre entre la demande et l'offre de travail (même à travers l'inscription aux listes de chômage et placement).

Horaires d'ouverture au public:

du lundi au vendredi: 9.00 – 12.30;

le mercredi et le jeudi: 14.45 - 16.15 aussi.

3. La **Direzione provinciale del lavoro** gère le nombre de travailleurs étrangers admis et accorde l'autorisation au travail. Elle se trouve 23, via Legnano (tél. standard 0371.58581).

## 5. école

Le système scolaire en Italie prévoit le cours d'études suivant:

	DUREE	AGE PREVU
<i>infanzia</i>	3 ans	de 3 à 6 ans
<i>elementare</i>	5 ans	de 6 à 11 ans
<i>media</i>	3 ans	de 11 à 14 ans
<i>superiore</i>	5 ans	de 14 à 19 ans

L'école obligatoire est constituée de la *scuola elementare* et *media*, pour une durée de huit ans et jusqu'à 14 ans.

De 14 à 18 ans, tous les jeunes gens doivent recevoir une formation ayant comme but l'étude ou le travail: ils peuvent fréquenter les *scuole superiori* ou un *centro di formazione professionale* (centre de formation professionnelle).

L'instruction est un droit et un devoir pour les enfants et les jeunes aussi bien italiens qu'étrangers.

Les mineurs (c'est à dire ceux qui ont moins de 18 ans) étrangers ont le droit à l'instruction et le devoir de s'inscrire à l'école dans n'importe quelle période de l'année scolaire, indépendamment de la régularité de leur position ou de la position de leur famille.

L'inscription à l'école ne donne pas le droit au *permesso di soggiorno*.

Selon la loi italienne, l'école doit accueillir les enfants et les jeunes étrangers; elle doit notamment:

- insérer les enfants et les jeunes, et si possible, dans une classe correspondant à leur âge;
- adapter les programmes d'enseignement et simplifier l'étude de la langue italienne;
- activer des projets pour l'accueil, des initiatives pour l'éducation interculturelle, des actions pour sauvegarder la culture et la langue d'origine.

L'état italien dispose de cours d'alphabétisation de la langue italienne (niveau débutant et deuxième niveau), l'après-midi et le soir, pour donner aux étrangers (jeunes et adultes), la possibilité d'apprendre à communiquer dans la langue du pays où ils vivent. Ces cours sont organisés auprès de *Centro Territoriale per l'Educazione Permanente*.

Les écoles peuvent être publiques ou privées.

Les structures des écoles maternelles, primaires et moyennes de l'État sont gérées par le *Comune di Lodi – settore Istruzione*.

Les structures des *scuole superiori statali* sont gérées par la *Provincia di Lodi – settore Istruzione*.

### **scuola dell'infanzia**

La *scuola dell'infanzia* n'est pas obligatoire.

On peut s'inscrire auprès de la *Direzione didattica* (qui réunit certaines *scuole dell'infanzia* et *elementari* du même territoire) dont l'école dépend tant qu'il existe des places disponibles.

La *scuola dell'infanzia* est ouverte de septembre (le jour du début des classes peut varier) au 30 juin, du lundi au vendredi.

L'horaire della *scuola dell'infanzia* n'est pas rigide: d'habitude, les enfants peuvent entrer entre 8.00 heures et 9.30 et sortir entre 16.00 heures et 18.00 (selon les exigences liées au travail des parents).

On prévoit une période pour l'intégration avec des horaires différents, pendant laquelle un des parents peut rester avec l'enfant pour l'aider à familiariser avec ce nouveau milieu.

Les enfants prennent leur déjeuner à l'école sur demande des parents. Cette demande doit être présentée au *Comune de Lodi – settore Istruzione*. Le prix du repas dépend du revenu de la famille.

## **scuola elementare**

La *scuola elementare* est obligatoire.

On s'inscrit auprès de la *Direzione didattica* (qui réunit certaines *scuole dell'infanzia* et *elementari* du même territoire) de laquelle l'école dépend.

La *scuola elementare* est ouverte de septembre à juin (les jours du début et de la fin des classes peuvent varier), du lundi au vendredi.

On peut choisir entre deux "temps-école":

- *moduli* (modules): les cours ont lieu d'habitude le matin à partir de 8.30, avec certaines rentrées l'après-midi;
- *tempo pieno* (temps complet): les cours ont lieu d'habitude de 8.30 à 16.30, avec une interruption pour le déjeuner: les modalités pour accéder au service cantine sont les mêmes que la *scuola dell'infanzia*.

## **scuola media**

La *scuola media* est obligatoire.

On s'inscrit directement à l'école en question.

La *scuola media* est ouverte de septembre à juin (les jours du début et de la fin des classes peuvent varier), du lundi au vendredi ou du lundi au samedi (selon les écoles).

On peut choisir entre deux "temps scolaires":

- *normale* (normal): les cours ont lieu d'habitude le matin;
- *prolungato* (prolongé): les cours ont lieu le matin et l'après-midi, avec une interruption pour le déjeuner: les modalités pour accéder au service cantine sont les mêmes que la *scuola dell'infanzia* et la *scuola elementare*.

## **scuola superiore**

On s'inscrit auprès de l'école qu'on choisit.

En Italie la *scuola superiore* s'articule sur plusieurs filières: il y a les *licei* (lycées: classique, scientifique, artistique, des sciences sociales, des sciences de la formation...) et les établissements techniques, professionnels...

Certaines disciplines sont communes à toutes les filières, d'autres disciplines sont spécifiques selon la filière choisie.

## **centri di formazione professionale**

Les *Centri di formazione professionale* préparent au travail au moyen de cours qui durent deux ans (par exemple cours d'assistant cuisinier, électricien, mécanicien...).

Les Centres dépendent de la Regione Lombardia.

## **scuole statali di Lodi**

### **scuole dell'infanzia**

I *Circolo* (Bureau Didactique)

"Archinti 1", 39, corso Archinti, tél. 0371.420364

"don Gnocchi", 22, via Cabrini, tél. 0371.410849

"Colombani", via Torretta, tél. 0371.610233

II *Circolo*

viale Calabria, tél. 0371.30490

via Spezzaferri, tél. 0371.35916

III *Circolo*

"Akwaba", via del Chiosino, tél. 0371.35042

"Serena", via Salvemini, tél. 0371.31974

IV *Circolo*

"Giardino", 2, via delle Orfane, tél. 0371.421848

"Jasmin", via Lago di Como, tél. 0371.50268

"Campo di Marte", 10, via Campo di Marte,  
tél. 0371.420082

## **scuole elementari**

### **I Circolo**

"Cabrini", 39, corso Archinti, tél. 0371.420364 (siège de la *direzione didattica*, direction didactique)

"don Gnocchi", 22, via Cabrini, tél. 0371.411029

"De Amicis", via san Gualtero, tél. 0371.610236

### **II Circolo**

"Pascoli", via Vittorio Veneto, tél. 0371.31519 (siège de la *direzione didattica*)

### **III Circolo**

"Arcobaleno", via Tortini, tél. 0371.32536 (siège de la *direzione didattica*)

"Pezzani", via Giovanni XXIII, tél. 0371.34631

### **IV Circolo**

"Barzaghi", 37, via San Giacomo, tél. 0371.420066 (siège de la *direction didactique*)

"Agnelli", hameau Riolo, tél. 0371.421864

## **scuole medie**

"Francesco Cazzulani", 1, via Dante, tél. 0371.420362

"don Lorenzo Milani", 1, via Salvemini, tél. 0371.30657

siège coordonné: 7, via Spezzaferri, tél. 0371.31079

"Ada Negri", 15, via Gorini, tél. 0371.423116

siège coordonné: 5, via X maggio, tél. 0371.422362

siège coordonné: 2, via Gorini, tél. 0371.427196

## **scuole superiori**

*Liceo scientifico* (Lycée scientifique) "Giovanni Gandini", via Giovanni XXIII, tél. 0371.33521  
section annexe du *Liceo classico* (Lycée classique) "Pietro Verri", via San Francesco, tél. 0371.420327

*Istituto sperimentale* (École expérimentale) "Maffeo Vegio", 3, via Carducci, tél. 0371.420361  
*liceo delle scienze sociali, liceo delle scienze della formazione, indirizzo linguistico sperimentale*

*Liceo artistico* (Lycée artistique) "Callisto Piazza", 3, via Fascetti, tél. 0371.432244

*Istituto tecnico commerciale* (École technique commerciale) "Agostino Bassi", 2, via Porta Regale, tél. 0371.420502

études de commerce, études de commerce pour programmeurs, géomètre

*Istituto tecnico industriale* (École technique industrielle) "Alessandro Volta", 9, via Giovanni XXIII, tél. 0371.35115

mécanique, électrotechnique et automatisation, informatique, lycée technologique

*Istituto professionale per il commercio* (École professionnelle pour le commerce) "Luigi Einaudi", 7, via Spezzaferri, tél. 0371.36488

gestion d'entreprise, entreprise de tourisme, services sociaux

*Istituto professionale per l'agricoltura* (École professionnelle pour l'agriculture), 53, via Villa Igea, tél. 0371.30185

agro-industriel, agro-ambient, agro-technique, de confiserie

## **centri di formazione professionale**

*Centro per la formazione professionale* "Luigi Clerici", 6, via Gorini, tél. 0371.426505

*Centro per la formazione professionale consortile del Lodigiano*, 8, via Besana, tél. 0371.36006

*Centro per la formazione professionale* "Canossa", 7, via XX settembre, tél. 0371.425961

## **centro territoriale per l'educazione permanente**

auprès de l'*Istituto comprensivo* "Francesco Cazzulani", 1, via Dante, tél. 0371.420362

## 6. santé

Les services principaux pour la sauvegarde de la santé présents sur le territoire sont les suivants:

1. Hôpital (*Presidio Ospedaliero*)
2. Agence Sanitaire Locale (ASL - *Azienda Sanitaria Locale della provincia di Lodi*)
3. Pharmacies (*Farmacie*)

Les citoyens étrangers ayant le *permesso di soggiorno* pour travail peuvent et doivent s'inscrire à l'ASL du territoire de résidence (le lieu indiqué sur le *permesso di soggiorno*). L'inscription à l'ASL donne l'accès aux services sanitaires du territoire où l'on habite. Pour obtenir le *permesso*, les citoyens étrangers avec *permesso di soggiorno* pour étude ou pour tourisme ont souscrit une assurance pour d'éventuels traitements médicaux. Les citoyens étrangers qui ne sont pas inscrits à l'ASL n'ont le droit qu'à des traitements sanitaires urgents ou essentiels.

En cas de problèmes de santé, les citoyens étrangers réguliers peuvent:

- appeler ou aller chez leur **medico curante** (médecin traitant) choisi à l'ASL (voir les pages suivantes), du lundi au vendredi, pendant la journée;
- appeler le **guardia medica** (poste de secours; numéro vert - gratuit 800.940000 pour les téléphones fixes; tel. 0371.449000 pour les téléphones portables), la veille des fêtes, pendant les fêtes et la nuit.

En cas de problèmes de santé, les citoyens étrangers irréguliers peuvent se rendre à:

- **l'ambulatorio medico per irregolari** (dispensaire pour irréguliers) de la Caritas de San Fereolo, 1, via Marescalca, selon les jours et les horaires suivants:  
lundi, mercredi, vendredi: 16.00 – 17.30.

### 1. Ospedale

La structure de l'hôpital offre:

- la possibilité d'être hospitalisé pour interventions et traitements;
- la possibilité de recevoir des soins médicaux spécialisés passés au dispensaire (visites et traitements particuliers relatifs aux secteurs particuliers de la médecine).

L'hospitalisation en cas de nécessité est décidée par:

- *pronto soccorso* (le poste de secours);
- *medico curante* (le médecin traitant);
- *medico specialista* (le médecin spécialiste).

Les soins médicaux spécialisés passés au dispensaire sont demandés par le *medico curante*.

L'*Ospedale Maggiore* de Lodi se trouve 1, largo Donatori di sangue (tél. standard 0371.371); il offre des soins médicaux spécialisés dans les domaines suivants:

- *anestesia* (sommeil artificiel d'une partie du corps ou du corps entier, particulièrement en vue d'une intervention);
- *cardiologia* (maladies du cœur);
- *chirurgia* (interventions opératoires);
- *dermatologia* (maladies de la peau);
- *endoscopia* (examens internes, en particulier au niveau de l'estomac, au moyen d'instruments spéciaux);
- *fisioterapia* (soins pour la réadaptation du corps, en particulier après accidents et interventions);
- *geriatria* (maladies des personnes âgées);
- *nefrologia e dialisi* (maladies des reins);
- *neonatologia e pediatria* (des nouveau-nés et maladies des enfants);
- *neurologia* (maladies du système nerveux);
- *oftalmologia* (maladies des yeux);
- *odontoiatria* (maladies des dents);
- *oncologia* (soins des cancers);

- *ortopedia e traumatologia* (soins des problèmes au niveau des os; soins des traumatismes et des distorsions);
- *ostetricia e ginecologia* (maternité et soins au niveau de l'appareil génital des femmes);
- *otorinolaringoiatria* (maladies de l'oreille, du nez et de la gorge);
- *pneumologia* (maladie de l'appareil respiratoire);
- *psichiatria* (maladie mentale);
- *radiologia diagnostica* (examens des différentes parties du corps au moyen d'instruments spéciaux);
- *radioterapia* (soins au moyen de radiations);
- *terapia fisica* (soins au moyen de techniques et d'instruments spéciaux);
- *urologia* (maladies de l'appareil urinaire);
- *visite generali* (une série de visites spécialisées).

Pour réserver les soins médicaux spécialisés, les citoyens doivent avoir:

- la *tessera sanitaria* (carte sanitaire) délivrée par l'ASL;
- la *prescrizione* (prescription) du médecin traitant.

Voilà comment on peut réserver les soins médicaux spécialisés:

- service téléphonique de réservation, seulement des téléphones fixes (numéro vert - gratuit 800.404040); les horaires sont:  
du lundi au vendredi: 8.30 - 18.00;  
samedi: 8.30 - 12.30;

ou auprès du:

- *Centro Unico di Prenotazione - CUP* (Centre Unique de Réservation) de l'*ex-dispensario*, près du parking de l'hôpital; les horaires sont:  
du lundi au vendredi: 9.30 - 16.45; samedi: 8.00 - 11.30;
- le *Centro Unico di Prenotazione* dans l'hôpital; les horaires sont:  
du lundi au vendredi: 8.30 - 13.00 et 14.00 - 16.45.

Pour réserver les soins médicaux spécialisés de *radiologia diagnostica*, il faut aller directement au pavillon au centre de l'hôpital; les horaires sont:  
du lundi au vendredi: 8.30 - 12.00.

Pour effectuer les analyses de laboratoire et les analyses de sang il ne faut pas réserver, il suffit de se présenter auprès de l'*ex-dispensario*, près du parking de l'hôpital; les horaires sont:

du lundi au vendredi: 7.30 - 9.30 (le samedi seulement avec réservation).

Même les structures suivantes font partie de l'organisation de l'hôpital:

- le **poliambulatorio** (dispensaire) **Fissiraga**; il se trouve via Fissiraga. Le dispensaire offre des services au niveau administratif et assistance dans le soin de certaines maladies particulières.
- l'**unità operativa Neuropsichiatria infantile** (Unité opérationnelle Neuropsychiatrie infantile); elle se trouve via Giovanni XXIII et elle offre le service de neuropsychiatrie infantile (tél. 0371.372820 ) pour enfants ayant des problèmes psychologiques liés à leur croissance et à leurs familles.

## 2. ASL

L'ASL est le centre sanitaire qui offre des soins médicaux spécialisés passés par le dispensaire (sans hospitalisation).

Le siège de l'ASL est 10, piazza Ospedale (tél. standard 0371.371).

Les bureaux de l'ASL où on choisit le *medico curante* et effectue les démarches administratives se trouvent 58, via Cavour (tél. 0371.372717).

Les citoyens étrangers avec un *permesso di soggiorno* régulier choisissent leur *medico curante* ainsi que pour les membres de la famille à charge auprès de l'ASL, selon la disponibilité des médecins au moment de la demande.

Pour les enfants et les jeunes de moins de 14 ans on peut choisir le pédiatre, toujours selon la disponibilité.

Pour le choix du médecin il faut présenter:

- le *permesso di soggiorno*;
- le *codice fiscale*.

Les services sanitaires offerts par l'ASL de Lodi se trouvent dans des centres différents:

- **Servizio prevenzione**, 1, via Agostino Bassi (tél. 0371.372492). Le service dispose de dispensaires offrant les fonctions suivantes:
  - vaccinations (certaines sont obligatoires, d'autres facultatives; gratuites);
  - assistance et prévention dans le soin des maladies infectieuses (en particulier celles qui affectent l'enfance).
- Le département **ASSI – Attività Socio Sanitarie Integrate** se trouve 10, piazza Ospedale (pour les numéros de téléphone voir chaque service).  
Le département offre les services suivants:

**Servizio Famiglia, infanzia ed età evolutiva** (Service famille, enfance et âge évolutive), qui comprend:

- le **consultorio familiare** (tél. 0371.374543); c'est un service adressé aux adolescents, aux femmes, aux familles; il a la fonction de sauvegarder la santé des adolescents et des femmes, de donner un soutien au niveau psychologique et éducatif, d'offrir l'aide aux parents des petits enfants; les gens qui y opèrent sont: gynécologues, accoucheuses, psychologues, assistants sociaux, éducateurs.
- la **tutela minori** (tél. 0371.372792); c'est un service adressé aux enfants et aux jeunes de 0 à 18 ans, vivant des situations très graves (mauvais traitement, abandon, abus) et à leurs familles. Il a la fonction d'enquêter et d'intervenir dans ces situations; les gens qui y opèrent sont : psychologues, assistants sociaux et éducateurs.  
Les mineurs en difficulté peuvent être confiés pour une période variable à d'autres familles.
- la **psicologia clinica**; c'est un service adressé aux adolescents mineurs, familles, personnes âgées et personnes en difficulté. Il offre des consultations et des thérapies au niveau psychologique et un service de médiation familiale dans la séparation et le divorce. Les gens qui y opèrent sont des psychologues, des assistants sociaux et des éducateurs.

**Servizio assistenza e cura adulti e anziani** (Service de assistance et soin des personnes âgées), qui se trouve 1, via Mosè Bianchi (tél. 0371.372914) et comprend:

- **unità di valutazione geriatria (UVG)**, qui se trouve auprès du Dispensaire Fissiraga, (tél. 0371.372703); le service est adressé aux personnes âgées et aux familles en difficulté. Il évalue les besoins des personnes âgées en difficulté et les adresse au service spécifique dont ils ont besoin. Les gens qui y opèrent sont gériatres (médecins spécialisés dans les maladies des personnes âgées), neurologistes, assistants sociaux et sanitaires, psychologues.

Les personnes âgées qui ne se suffisent pas à elles-mêmes peuvent être accueillies dans des **residenze sanitarie e assistenziali (RSA)**, même appelées *case di riposo* (maisons de retraite), pour un asile temporaire ou sans limitation de durée.

Les *case di riposo* offrent assistance sociale et médical en respect des nécessités individuelles des gens accueillies.

Les residences sanitaires d'assistance à Lodi sont:

- la *casa di riposo* Santa Chiara, 48, via Gorini (tél. 0371.4031), aussi pour internements temporaires (maximum 30 jours) que sans limitation de durée;
- *l'istituto* Santa Savina, 13, via De Lemene et 38, via Marsala (tél. 0371.420193).
- **assistenza domiciliare integrata (ADI)**, c'est un service adressé aux gens qui ne se suffisent pas à elles-mêmes et qui peuvent avoir des besoins socio-sanitaires. Les gens qui y opèrent sont: assistants sociaux, médecins, infirmiers et d'autres membres du personnel sanitaire.
- **adulti in difficoltà** est un service adressé à personnes en difficulté (pauvres, chômeurs et marginaux). Il a fonction d'écoute et assistance, renseignements, médiation; les gens qui y opèrent sont: psychologues, assistants sociaux, médecins et d'autres opérateurs.

**Servizio disabilità e integrazione sociale** (Service handicap et integration sociale), qui comprend:

- **inserimento lavorativo**, auprès du *Centro polivalente* en via Giovanni XXIII (tél. 0371.372840); c'est un service adressé aux gens qui font partie de catégories "faibles" (handicapés, patients psychiatriques, toxicomanes, mineurs et adultes en difficulté). Il a la

fonction de coordonner les interventions et le projet de parcours pour l'introduction dans le monde du travail. Les gens qui y opèrent sont: psychologues, assistants sociaux et éducateurs.

- **unità di valutazione handicap (UVH)**, auprès de la *Comunità Alloggio* 11, via Vecchia Cremonese (tél. 0371.374801); le service est adressé aux handicapés et à leurs familles; il a fonction de projeter des parcours de réhabilitation sociale, établissement de projets éducatifs et soutien aux familles. Les gens qui y opèrent sont: psychologues, assistants sociaux et éducateurs.
- **dipartimento dipendenze (SERT-NOA)**, qui se trouve 1, via Pallavicino (tél. 0371.372425); c'est un service adressé aux toxicomanes ou alcooliques, à leurs familles et aux écoles. Il a fonction de prévention, assistance et soin, réhabilitation. Les gens qui y opèrent sont: psychologues, médecins, infirmiers, assistants sociaux et éducateurs.

### 3. Farmacie

Les *farmacie* de Lodi sont:

	ADRESSE	JOUR DE FERMETURE	HORAIRE DE OUVERTURE
Barbieri	43, piazza della Vittoria	lundi	8.30-12.30 15.30-19.30
Corbellini	59/A, viale Italia	mercredi	8.30-12.30 15.30-19.30
Manfrini	56, piazza della Vittoria	samedi après-midi	8.30-12.30 15.30-19.15
Comunale 1	39, via san Bassiano	vendredi après-midi	8.30-12.30 15.30-19.30
Comunale 2	23, via Cavallotti	jeudi après-midi	8.30-12.30 15.30-19.30
Comunale 3	78, corso Mazzini	samedi après-midi	8.30-12.30 15.30-19.30
Comunale 4	9, viale Pavia	samedi après-midi	8.30-12.30 16.00-20.00
Dispensario farmaceutico Albarola	Centro commerciale – 8, via Grandi	lundi matin	9.00-12.30 15.30-19.30
Mongini	8, via Marsala	lundi matin	8.30-12.30 15.30-19.30
Giberti	29, corso Roma	lundi	8.30-12.30 15.30-19.30
Gastaldi	79, corso Roma	lundi matin	8.30-12.30 15.30-19.30
Sabbia	77, corso Umberto I	mercredi	8.30-12.30 15.30-19.30

## 7. services

Les services principaux à Lodi sont:

1. Administration – Mairie (*Amministrazione - Comune*)
  - 1.1. Bureau étrangers (*Sportello stranieri*)
  - 1.2. Bureau d'état civil (*Anagrafe*)
  - 1.3. Service fiscal (*Servizio tributario*)
  - 1.4. Crèches et espaces pour le jeu (*Asili nido e spazi gioco*)
  - 1.5. Renseignements pour les jeunes (*Informagiovani*)
  - 1.6. Centre femme et Centre local d'égalité hommes-femmes (*Centro donna e Centro locale di parità*)
  - 1.7. Assistance pour personnes âgées (*Assistenza anziani*)
  - 1.8. Assistance pour handicapés (*Assistenza disabili*)
2. Agence des revenus - Bureau de Lodi (*Agenzia delle entrate – Ufficio di Lodi*)
3. Contrôle territorial (*Controllo territoriale*)
  - 3.1. Police de l'État (*Questura*)
  - 3.2. Gendarmerie (*Carabinieri*)
  - 3.3. Douanier (*Guardia di finanza*)
  - 3.4. Sapeurs-pompiers (*Vigili del fuoco*)
  - 3.5. Police municipale (*Polizia locale*)

1. Le **Comune** est le centre administratif de la ville.

Le siège principal du *Comune* est 1, piazza Broletto (tél. standard 0371.4091).

1.1. Le **Sportello stranieri** est un service qui fournit des renseignements et des conseils aux citoyens étrangers, au moyen d'interprètes et de médiateurs de langue arabe et albanaise. Il est géré par le *Comune di Lodi - settore Politiche sociali* et il se trouve 12, via delle Orfane. Horaires d'ouverture au public: mardi et jeudi: 9.00 – 12.00.

1.2. L'**anagrafe** est le bureau qui délivre:

- la *carta d'identità* (papier d'identification valable en Italie délivré à partir de l'âge de 15);
- fiches d'état civil (de naissance, de mariage, de mort, de résidence et autres...)

L'*anagrafe* est le bureau qui reçoit:

- les dénonciations de naissance, de mort;
- les demandes de publications de mariage;
- les déclarations de déplacement de résidence.

L'*anagrafe* se trouve 7, piazza Mercato (tél. standard 0371.409269).

Horaires d'ouverture au public:

du lundi au vendredi: 9.00 – 13.00;

lundi, mercredi, jeudi: 14.00 – 15.30 aussi;

samedi: 9.00 – 12.00.

1.3. Le **servizio tributario** s'occupe des impôts au niveau communal. Les impôts sont les suivants:

- ICI (Impôt Communal sur l'Immobilier);
- *tassa sui rifiuti* (taxe sur les ordures).

L'ICI est la taxe sur les habitations et les terrains de propriété. L'ICI doit être payée à la Mairie de résidence, en deux tranches tous les ans: la première le 30 juin, la deuxième le 20 décembre (il est même possible d'effectuer un unique paiement le 30 juin).

L'ICI doit être payée auprès de l'ESATRI, *Esazione Tributi*, 25, corso Umberto (tél. 0371.422116), ou auprès des bureaux de poste.

Pour renseignements: *Comune di Lodi*.

La taxe sur les ordures est la taxe qu'il faut payer pour le ramassage des ordures. La cotisation à payer est calculée selon la superficie de l'habitation ou du logement occupé.

Elle doit être payée en quatre tempéraments chaque année (il est même possible de payer en un seul tempérament).

Elle doit être payée auprès de l'ESATRI, ou dans les bureaux de poste.

1.4. L'**asilo nido** est une structure qui accueille les enfants de 3 mois à trois ans. C'est un service de soutien pour les familles, de type social et éducatif, non scolaire.

Il y a deux *asili nido* communaux:

- "Carillon", via Volturmo (tél. 0371.423850);
- "Girotondo", piazza Gobetti (tél. 0371.34602).

Les *asili nido* sont ouverts selon un calendrier scolaire annuel, de septembre à juillet, du lundi au vendredi.

Les horaires des *asili nido* sont:

- entrée: de 7.30 à 9.30;
- sortie: 13.30; 16.30; 18.30 (selon les demandes et les exigences de chaque famille).

Pour accéder à ce service, il faut s'inscrire auprès du *Comune di Lodi – settore Politiche sociali*, 4, via Volturmo (tél. 0371.409329), ou directement auprès des *asili nido*.

Toutes les familles peuvent présenter la demande pour insérer leur enfant à l'*asilo nido* (en mai et en décembre).

Les demandes sont admises selon une liste d'avancement. Les familles où les deux parents travaillent et ayant un revenu moyen-bas ont la priorité.

Le service est payant; la cotisation est établie selon le revenu. L'intégration de l'enfant est graduelle.

L'*asilo nido* offre:

- une assistance de personnel qualifié;
- les repas;
- échanges et hygiène personnelle;
- un contrôle sanitaire;
- des chances éducatives.

Le **spazio gioco** est un lieu de rencontre pour les enfants de trois mois à trois ans, accompagnés d'un adulte (parents, grands-parents, d'autres membres de la famille).

Le *spazio gioco* est un lieu où les enfants peuvent rencontrer d'autres enfants; les adultes peuvent rencontrer d'autres personnes et communiquer avec elles.

Le *spazio gioco* "Il Trenino" se trouve auprès de la *scuola materna* "Jasmin", via Lago di Como (tél. 0371.549082).

Le *spazio gioco* est ouvert de septembre à juin, du lundi au vendredi, 10.00 - 12.30 et 15.30 - 18.00.

L'accès au service se produit au moyen d'inscription. La fréquence est deux fois par semaine.

1.5. L'**Informagiovani** est un service de renseignements et de consultation adressé principalement aux jeunes gens (de 15 ans à 30 ans) et aux personnes qui opèrent dans le monde des jeunes.

L'*Informagiovani* se trouve 21, via Gorini (tél. 0371.420573). Le service offre des renseignements et une première orientation sur les différentes chances qui peuvent intéresser les jeunes:

- école et formation;
- éducation permanente (cours adressés à ceux qui travaillent);
- vie sociale et santé;
- culture et loisirs;
- vacances et tourisme;
- étranger;
- sport.

À l'*Informagiovani* on peut trouver des renseignements sur les concours publics et les emplois temporaires, des indications pour la recherche d'un travail, listes des cours d'informatique et de langues, informations touristiques, listes d'associations sportives et culturelles du territoire. Le service est gratuit.

Horaires d'ouverture au public:

du lundi au vendredi: 9.30 - 12.00;

mardi et jeudi: 14.45 - 18.45 aussi;

mercredi: 14.45 - 16.30 aussi.

L'Informagiovani dispose d'un point Internet (trois ordinateurs connectés au réseau; le temps d'utilisation est d'habitude de 30 minutes, payant; le coût est modéré).

1.6. Le **Centro donna** est un service d'information et consultation principalement adressé aux femmes. Le but du *Centro donna* est celui de valoriser la présence des femmes et de leur offrir les mêmes chances dans tous les domaines de la vie du territoire.

Le *Centro donna* se trouve 12, via delle Orfane (tél. 0371.428418).

Le *Centro donna* offre l'écoute et la consultation au niveau psychologique et légal à l'égard de problèmes différents, notamment la violence et les droits de la femme (le numéro de téléphone 339.2983973 est disponible du lundi au samedi, 8.00 - 10.00 et 20.00 - 22.00).

Le *Centro donna* organise et est le siège d'activités et de cours pour l'amusement et le temps libre (danse, musique...).

Le *Centro donna* est même engagé dans la promotion d'une culture de paix. Le service est gratuit.

Horaires d'ouverture au public:

mercredi: 21.00 - 22.30; samedi: 16.00 - 18.00.

Le *Centro donna* comprend un bureau d'écoute pour les femmes étrangères et migrantes, géré par l'association Cestis.

Horaires d'ouverture au public:

mardi et jeudi: 14.30 - 16.30.

Près du *Centro donna* il y a le **Centro locale di parità** "Con-tempo". Le but de ce Centre est de développer les chances de travail pour les femmes en agissant contre leur exclusion du monde de travail. Le Centre est géré par le *Comune di Lodi - assessore alle Pari opportunità*, de l'ASL de Lodi et de l'agence *Pari e dispari*.

Le *Centro locale di parità* "Con-tempo" se trouve 12, via delle Orfane (tel. 0371.424183).

Horaires d'ouverture au public:

mardi: 9.30 - 13.30; jeudi: 14.00 - 18.00.

1.7. L'**assistenza agli anziani** comprend:

- *Centro anziani* (Centre pour personnes âgées)
- *assistenza domiciliare* (assistance à domicile)
- *servizio di distribuzione di pasti a domicilio* (service de distribution des repas à domicile)
- *servizio biancheria* (service lingerie)

Le **Centro anziani** est un lieu où les personnes âgées peuvent rencontrer d'autres gens, passer leur temps libre, s'engager dans de petits travaux d'utilité publique.

Le *Centro anziani* se trouve 19, via Gorini (tél. 0371.67978). L'accès au centre est gratuit.

Horaires d'ouverture au public:

du lundi au vendredi: 9.30 - 17.00.

Le centre dispose aussi d'une cantine. On y accède au moyen d'une demande au *Comune di Lodi - settore Politiche sociali*; la cantine offre jusqu'à 80 repas chauds, du lundi au vendredi. Heure du repas: 12 heures. Le coût est modéré.

L'**assistenza domiciliare** est un service adressé aux personnes âgées ou handicapées; elle leur permet de rester chez elles et d'être assistées selon leurs nécessités.

Le **servizio di distribuzione di pasti a domicilio** est adressé aux personnes âgées ou handicapées. Ce service offre la distribution de repas chauds à la maison.

Le **servizio biancheria** est adressé aux personnes âgées ou handicapées. Il offre le nettoyage de la lingerie domestique.

On peut accéder à ces services (*assistenza domiciliare, distribuzione pasti, biancheria*) en présentant une demande au *Comune di Lodi - settore Politiche sociali*. Les demandes sont admises selon une liste d'avancement: les situations les plus difficiles ont la priorité; l'éventuelle cotisation est établie selon le revenu.

1.8. L'**assistenza ai disabili** comprend:

- *Comunità alloggio* (communautés de logement)
- *assistenza domiciliare* (assistance à domicile)

- *servizio di distribuzione di pasti a domicilio* (service de distribution de repas à domicile)
- *servizio biancheria* (service lingerie)

La **Comunità alloggio** "Campo Marte" est une structure résidentielle adressée aux personnes adultes atteintes d'handicap psychique moyen.

La *Comunità alloggio* se trouve 1, via Campo Marte (tél. 0371.421999). Pour tout renseignement: *Comune di Lodi – settore Politiche sociali*.

Les services **d'assistenza domiciliare, distribuzione di pasti a domicilio, biancheria** sont les mêmes prévus dans le domaine de l'assistance aux personnes âgées.

2. **L'Agencia delle entrate – Ufficio di Lodi** est le siège du Ministère des finances sur le territoire; il s'occupe des pratiques fiscales nationales. Le Bureau se trouve via Polenghi Lombardo s.n. (tél. standard 0371.40141).

Le Bureau délivre le *codice fiscale* (papier fiscal) à tous les citoyens résidents en Italie; il délivre même la *partita IVA* (partie Taxe à la Valeur Ajoutée) aux citoyens qui ont un travail autonome.

### 3. **Controllo territoriale**

3.1. La **Questura – Polizia di stato** est le bureau de l'administration de l'État. La *Questura* est présente dans toutes les provinces et a la fonction de maintenir la sûreté. Le siège principal de la *Questura* de Lodi se trouve 30, Piazza Castello (tél. 0371.4441). Le numéro de téléphone d'intervention immédiate de la *Questura* est le 113.

3.2. Les **Carabinieri** ont des fonctions de police militaire, de sûreté, de police judiciaire. L'Armée des *Carabinieri* comprend des Groupes, des Noyaux et des Services spécialisés pour agir dans tous les contextes avec des fonctions et des modalités particulières. Le Commandement provincial de Lodi se trouve via Baroncina; le commandement station se trouve 12, via San Giacomo (tél. 0371.430497, 0371.430926, 0371.430811). Le numéro de téléphone de l'intervention immédiate des *Carabinieri* est le 112.

3.3. La **Guardia di finanza** est le corps militaire qui contrôle le respect des lois financières du côté des citoyens. Le Commandement provincial de Lodi se trouve 19, viale Rimembranze (tél. 0371.55797); la base opérationnelle se trouve 35, via Vistarini (tél. 0371.422292). Le numéro de téléphone de l'intervention immédiate de la *Guardia di finanza* est le 117.

3.4. Les **Vigili del fuoco** s'occupent de la prévention et de l'extinction des incendies et, en général, des opérations de secours. Le quartier des *Vigili del fuoco* de Lodi se trouve 13, via Cadamosto (tél. 0371.412222). Le numéro de téléphone d'intervention immédiate des *Vigili del fuoco* est le 115.

3.5. La **Polizia locale** garantit l'ordre de la circulation des voitures et des moyens sur roues dans la ville. La *Polizia locale* se trouve 39, via Gorini (tél. 0371.420449). Horaires d'ouverture au public: du lundi au dimanche: 8.00 - 13.00 et 14.00 - 19.00.

## 8. territoire

La ville offre aussi des services de type différent:

1. usages
2. bureaux de poste
3. transports
4. culture
5. loisirs
6. distribution alimentaire

### 1. usages

Les usages principaux sont l'électricité, l'eau, le gaz, les ordures.

- L'**électricité** est produite et distribuée par l'Enel. À Lodi l'Enel se trouve 18, via Vecchia Cremonese (tél. 0371.4541).

Pour tout renseignement sur les services: tél. standard Prontoenel, toujours actif (numéro vert - gratuit 800.900800).

- L'**eau** et le **gaz** sont distribués par l'Astem.
- L'enlèvement des **ordures** est géré par l'Astem; il y a des conteneurs pour l'enlèvement différentiel de papier, fer, plastique, verre et autre.

L'Astem se trouve via Vecchia Cremonese (tél. 0371.450243).

Pour tout renseignement sur les services: bureaux Astem 2, viale Dante Alighieri (tél. 0371.450242, 0371.450244).

Horaires d'ouverture au public:

du lundi au vendredi: 8.30 - 12.00 et 14.00 - 15.00.

### 2. bureaux de poste

La poste offre les services suivants:

1. *servizio recapito* (service acheminement: pour envoyer ou recevoir des colis postaux);
2. *servizio sportelli* (service bureau: pour payer les quittances et les taxes, effectuer des versements, envoyer des lettres recommandées);
3. *servizio filatelico* (service philatélique: pour acheter des timbres).

À Lodi on peut trouver quatre bureaux de *Poste Italiane*:

- *filiale di Lodi* (filiale de Lodi), 1, via Fascetti (tél. standard 0371.4504301); c'est le bureau principal;
- *agenzia Lodi 1*, 1, piazza Mercato (tél.0371.51853);
- *agenzia Lodi 2*, 7, via Lodi Vecchio (tél.0371.411787, 0371.412031);
- *agenzia Lodi 3*, 65, viale Italia (tél.0371.431843).

Auprès de la poste il est possible de déposer ses économies, c'est à dire d'ouvrir un compte courant postal. Il faut présenter:

- o *carta d'identità*;
- o *codice fiscale*;
- o *permesso di soggiorno*;
- o un dépôt minimum de 50 euros.

### 3. transports

Les services de transports sont les *ferrovie* (chemins de fer) et les *autolinee* (services de cars).

- La **stazione ferroviaria** (gare de chemins de fer) se trouve piazza Stazione (tél. 0371.420126). Les bureaux sont ouverts tous les jours de 6 à 20 heures. La ville de Lodi se trouve sur la ligne Milano – Bologna.
- Les **autolinee** comprennent des lignes urbaines (internes à la ville) et extra-urbaines (au dehors de la ville).
  - o Les lignes urbaines sont gérées par la société LINE - Services pour la mobilité, situées 62, via Cavallotti (tél. 0371.44911). Il y en a trois qui couvrent les secteurs suivants de Lodi:
    1. Olmo, Ospedale, Ferrovia, San Grato;
    2. Riolo, Ospedale, Ferrovia, Chiosino, Riolo;
    3. Albarola, Ferrovia, Tribunale, Albarola, via Maestri del Lavoro.

On achète les billets des autobus dans tous les kiosques à journaux et bureaux de tabac; il est même possible d'acheter des abonnements hebdomadaires et mensuels.

- o Les lignes extra-urbaines sont gérées par la société STAR (Società Trasporti Automobilistici Regionali), 19, via Dante Alighieri (tél. 0371.51011).

Les arrêts à Lodi sont:

1. piazzale Medaglie d'Oro;
2. via Alighieri;
3. via Giovanni XXIII.

Le services de cars STAR arrivent aux alentours de Lodi, Melegnano, Milano, Sant'Angelo Lodigiano, Bergamo. Les lignes qui partent de Lodi sont:

1. Lodi – Treviglio;
2. Lodi – Zorlesco;
3. Lodi – Graffignana;
4. Lodi - Pieve Fissiraga – Sant'Angelo Lodigiano;
5. Lodi - Valera Fratta.

On achète les billets de cars au siège de la STAR; il est même possible d'acheter des abonnements hebdomadaires et mensuels.

#### 4. culture

Les lieux principaux de la culture sont la bibliothèque, les musées, les archives, les théâtres.

- La **Biblioteca Municipale Laudense** est une structure permettant de répondre aux intérêts culturels et demandes d'informations. Il a des collections de livres qui peuvent être empruntés gratuitement.

La *Biblioteca* se trouve 63, corso Umberto (tél. 0371.420369); elle est divisée en deux sections:

- o la section adultes. Les horaires sont les suivants:  
du lundi au vendredi: 14.30 - 18.30;  
le samedi: 8.30 - 12.30.
- o la section enfants. Les horaires sont les suivants:  
du lundi au vendredi: 14.00 - 18.00;  
le samedi: 8.30 - 12.30.

À Lodi il y a deux musées principaux:

le **Museo Civico** de Lodi, qui se trouve 63, corso Umberto (tél. 0371.420369). L'entrée est gratuite.

Les horaires sont les suivants:

hiver - samedi: 9.30 - 12.30; dimanche: 15.30 - 18.30.

été - samedi et dimanche: 9.30 - 12.30.

- le **Museo del tesoro del Tempio dell'Incoronata**, qui se trouve 25, via Incoronata (il est annexe à l'église *Tempio dell'Incoronata*). Les horaires sont les suivants:  
samedi et dimanche: 15.00 - 18.00.
- L'**Archivio Storico Comunale** de Lodi est une structure qui conserve les fonds des institutions territoriales et les traditions du passé. La consultation est gratuite. Cette structure se trouve 17, via Fissiraga (tél. 0371.424128).  
Les horaires sont:  
hiver - du lundi au vendredi: 13.30 - 18.30;  
samedi: 8.30 - 12.30.  
été - du lundi au vendredi: 8.30 - 12.30.
- Le **Teatro alle Vigne** propose des représentations et des concerts. L'entrée est payante; il est aussi le siège d'événements culturels de la ville; il se trouve 66, via Cavour (tél. 0371.425862).

## 5. loisirs

Lodi offre plusieurs possibilités pour passer le temps libre: des parcs publics, des structures sportives et des cinémas.

- Les parcs sont des espaces verts ouverts à tout le monde. On peut se détendre et s'amuser. L'entrée est gratuite. Les parcs principaux de Lodi sont:
  - o *parco Belgiardino*, localité *Belgiardino*;
  - o *parco dell'Isola Carolina*, viale Dalmazia;
  - o *parco di Villa Braila*, viale Piacenza.

De petits espaces verts sont aussi présents dans tous les quartiers.

- Les structures sportives permettent non seulement de pratiquer des activités sportives mais aussi d'assister à des manifestations culturelles. L'entrée est parfois payante, parfois gratuite.

Les principales structures sportives de Lodi sont:

- o le *Centro sportivo località Faustina*, piazzale degli Sport; il dispose de trois terrains de football, une piste d'athlétisme, un terrain de baseball et de softball, un terrain de tir à l'arc, deux petits terrains de football, une piscine couverte (tél. 0371.32558), une piscine olympique découverte (tél. 0371.432404), une salle de gymnastique pour le basket, le volleyball, la gymnastique (tél. 0371.32558);
  - o la piscine en plein air "Concardi", 3, via Ferrabini (tél. 0371.424149);
  - o le stade municipal, 24, viale Pavia (tél. 0371.34143);
  - o la localité *Selvagreca*, avec deux terrains de football régionaux;
  - o la localité *San Gualtero*, avec un terrain de football régional;
  - o la localité *Campo Marte*, avec un terrain de football régional;
  - o le *Centro ricreativo* (Centre récréatif) *Belgiardino*, localité *Belgiardino* (tél. 0371.412797), avec une piscine et un terrain de football;
  - o le *Palazzetto dello sport* (Palais du sport), via *Piermarini* (tél. 0371.30594).
- Les cinémas de Lodi et alentours sont:
    - o *Fanfulla*, 4, viale Pavia (tél. 0371.30740);
    - o *Marzani*, 26, via *Gaffurio* (tél. 0371.423328);
    - o *Moderno*, 97, corso *Adda* (tél. 0371.420017);
    - o *Del Viale*, 10, viale *Rimembranze* (tél. 0371.426028);
    - o *Cinelandia*, localité *Pievefissiraga* (près du *Centro commerciale Bennet*), viale delle *Nazioni Unite* (tél. 0371.327012).L'entrée est payante; le prix du billet varie selon l'âge.

## 6. distribution alimentaire

Sur le territoire il y a:

1. des centres commerciaux (dans lesquels il y a des supermarchés, plusieurs magasins, cafés-restaurants);
  2. des supermarchés (grands magasins d'alimentation);
  3. des magasins d'alimentation spécialisés (par exemple boulangerie, boucherie, fruitier); il y a même des magasins qui vendent des aliments traditionnels d'autres pays (par exemple Afrique, Moyen-Orient, Asie);
  4. le marché.
- Les **centres commerciaux** de Lodi et alentours sont:
    - o *Centro commerciale Lodi*, 8, via *Grandi* (tél. 0371.30616);
    - o *Il Gigante*, localité *Montanaso Lombardo*, 2, via *Emilia* (tél. 0371.410446);
    - o *Bennet*, localité *San Martino in Strada*, via *Emilia* (tél. 0371.797274);
    - o *Bennet*, localité *Pieve Fissiraga*, s.s. 235 (tél. 0371.239902).
  - Il y a une dizaine de **supermarchés** qui se trouvent maintenant dans tous les quartiers de Lodi.
  - Les **magasins d'alimentation** sont vraiment nombreux et se trouvent dans tous les quartiers de Lodi. Il y a des épiceries, des cafés-glaciers et des pâtisseries, des magasins de fromages et lait, de fruit et légumes, des gastronomies et des rôtisseries, des laiteries, des boucheries, des boulangeries, des poissonneries, des charcuteries.  
Un magasin particulier est:

- o la Cooperativa Nord – Sud, une boutique du commerce équitable et solidaire, qui se trouve 53/A, via Garibaldi (tél. 0371.422419); les produits sont tirés de matières premières cultivées par des coopératives du sud du monde.

Des magasins d'alimentation et de produits traditionnels des autres pays sont:

- o Produits alimentaires - Viande fraîche, 27, via Lodino (specialités arabes);
  - o Boucherie, 40, via Solferino (viande abattue selon la tradition islamique);
  - o Ok Marmaris – Pizza et kebab, 83, via Lodino (specialités turques).
- Le **marché** de Lodi offre des produits de tous les types (par exemple alimentation, vêtements, articles ménagers); il se tient en piazza Mercato et dans les rues autour de la place le mardi, le jeudi, le samedi et le dimanche, le matin de 7.30 à 12.30.
    - o Le marché du quartier San Bernardo se tient en viale Piemonte le mardi, le matin de 7.30 à 12.30 heures.
    - o Le marché du quartier San Fereolo se tient en piazza Omegna le mercredi, le matin de 7.30 à 12.30 heures.